

## DÉFENSE : LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS FRANÇAIS LANCENT UN FONDS DE PLACE DEDIÉ AVEC LA SICAV EMERGENCE

**Paris, le 4 décembre 2025** - Dans le prolongement de la réunion organisée à Bercy le 20/03/2025 sur le financement de la base industrielle et technologique de la défense (BITD), sous l'égide des ministres de l'Economie et des Armées, de nombreux grands investisseurs institutionnels français ont décidé de se mobiliser pour structurer un fonds dédié aux entreprises industrielles de la défense en cohérence avec les priorités stratégiques de l'Etat. Face aux enjeux croissants de souveraineté industrielle, de sécurité nationale et de transformation des modèles de la défense, cette initiative collective vient souligner que le financement des capacités de la défense française et européenne devient un sujet stratégique primordial pour ces investisseurs.

Les récentes évolutions dans l'organisation de Sicav Emergence et l'élargissement de son champ d'intervention ont favorisé le choix du véhicule d'investissement. C'est dans un délai remarquablement réduit que le nouveau et septième compartiment, Emergence Défense est lancé.

Ce fonds financera en capitaux propres ou quasi-fonds propres les PME et ETI relevant d'un périmètre élargi de la BITD, référencées par la Direction Générale de l'Armement (DGA) ou susceptibles de le devenir. Il vise à appuyer leur croissance organique, leur développement technologique, leur transmission ou consolidation, ainsi que leur adaptation au nouveau paradigme industriel et opérationnel du secteur de la défense et de la sécurité nationale. Son premier closing interviendra en janvier 2026 avec un objectif de levée de 400 millions d'euros.

Les investisseurs ont choisi de cibler la constitution d'un portefeuille diversifié dans des entreprises non cotées déjà rentables sur leurs deux derniers exercices, sur la base de participations majoritaires ou minoritaires actives. Son périmètre couvrira, dans le secteur de la défense, aussi bien les acteurs industriels traditionnels que les entreprises technologiques innovantes, toute la chaîne de valeur (R&D, production, maintenance, etc.) et tous les domaines opérationnels (terre, mer, air, cyber, spatial, etc.). Les entreprises sélectionnées, sans contrainte de capitalisation, devront présenter un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 5 millions d'euros sur leurs activités en application civiles et militaires. La durée d'investissement est fixée à 5 ans maximum.

Le compartiment va s'appuyer sur une stratégie d'investissement sélective, reposant sur des critères exigeants de souveraineté, d'alignement avec les besoins capacitaire des armées et d'intégration des standards ESG, en excluant les domaines d'armement non conformes aux conventions internationales ratifiées par la France. L'allocation géographique des investissements d'Emergence Défense est appelée à refléter un ancrage prioritaire en France avec un minimum de 70% du montant total du portefeuille investi dans des sociétés dont le siège social ou l'activité principale du groupe y sont localisés. A titre complémentaire et sur opportunité stratégique, des participations pourront être réalisées dans des pays membres de l'Union Européenne et de l'OTAN.

Le fonds Emergence Défense bénéficie d'une gouvernance stratégique et technique spécifique, selon les dispositions d'organisation et de fonctionnement interne encadrées par les statuts de la SICAV Emergence. La Collectivité des Investisseurs souscripteurs est autonome pour définir la politique d'investissement et prendre des décisions sur la marche du compartiment. Le Comité d'Experts d'Emergence, composé de quatre anciens professionnels issus des instances dirigeantes de grands industriels de la défense ou de la DGA, et indépendants du délégué en charge de la gestion financière du compartiment, émettra des avis à caractère consultatif à l'intention des investisseurs, en matière de défense.

La société Latour Capital vient d'être officiellement sélectionnée pour assurer la gestion du compartiment Emergence Défense au terme d'un appel d'offres auquel ont répondu 11 acteurs du capital-investissement français de réputation internationale, témoignant de l'intérêt et de l'adhésion du marché à l'initiative. A travers ce choix, les investisseurs votants ont privilégié un candidat doté d'un solide palmarès en capital-investissement et porteur d'une proposition bien structurée et robuste pour accéder au domaine de la défense. A ce titre, Latour Capital a pour mission de déployer les capitaux engagés par les investisseurs avec une exigence de création de valeur financière et extra-financière tout en exerçant une vision stratégique de long terme sur les sujets de la défense et de souveraineté.

Bertrand du Guerny, directeur général d'Emergence déclare : « *Dans un contexte où l'Etat appelle à soutenir notre souveraineté et résilience industrielle pour engager la transition vers un modèle de défense plus autonome, il y a une forte volonté partagée chez les investisseurs institutionnels de mobiliser des capitaux pour les flécher vers ce secteur stratégique. En choisissant Emergence pour structurer nos investissements vers des entreprises de la BITD, les investisseurs prêts à s'engager ont manifesté leur intérêt d'utiliser les flexibilités offertes par cette Sicav. Sa nouvelle structuration nous a permis de réaliser rapidement un appel d'offres et d'aboutir à la sélection de Latour Capital qui a accepté d'appliquer le partenariat de fonctionnement collectivement demandé. L'annonce du lancement de ce compartiment est un vrai succès qui sera confirmé lors du premier closing prévu en tout début d'année 2026. »*

Le nouveau compartiment Défense d'Emergence est le 7ème créé par la SICAV qui accueille ainsi son premier fonds de capital-investissement. Classé SFRD, article 8, ce compartiment aura une durée de 10 ans, avec possibilité de prorogation d'une année supplémentaire, renouvelable une fois.

A date, Emergence Défense fédère déjà dix investisseurs parmi lesquels la Caisse des Dépôts et des assureurs, et près d'une dizaine d'autres institutionnels ont entamé des analyses en vue de se joindre à l'initiative.

## **CONTACTS**

### **RELATIONS PRESSE**

toBnext

Antoinette DARPY

+33 (0)6 72 95 07 92, [adarpy@tobnext.com](mailto:adarpy@tobnext.com)

### **EMERGENCE**

Bertrand du GUERNY, Directeur Général

+33 (0)6 88 36 05 60, [b.du\\_guerny@emergence-acceleration.com](mailto:b.du_guerny@emergence-acceleration.com)

## À PROPOS D'EMERGENCE

Créée en 2012, la SICAV Emergence est un fonds professionnel spécialisé (FPS) à compartiments, constitué sous forme de SAS, qui regroupe actuellement 17 investisseurs institutionnels de premier rang, ce nombre devant rapidement augmenter en 2026. La présidence est assurée depuis 2024 par la Macif, représentée par Madame Sabine Castellan-Poquet et sa direction générale est confiée depuis 2018 à Monsieur Bertrand du Guerny.

À l'origine, l'objectif de cette SICAV, qui cultive une vocation de fonds de Place, était de confier des capitaux à gérer (seed money) à de jeunes sociétés de gestion entrepreneuriales, talentueuses et différenciantes afin d'accélérer leur croissance. Depuis janvier 2025, son champ d'intervention a été élargi pour que ses nouveaux compartiments privilégient des propositions d'investissement créatrices de valeur financière et extra-financière, centrées sur les besoins communs des investisseurs et portant sur des enjeux stratégiques.

En avril 2025, Emergence a désigné Fundsight SA (ex-Lemanik AM) pour assurer la mission de société de gestion « de tête », la gestion financière de chacun de ses compartiments créés étant confiée par délégation de Fundsight SA, à une société de gestion sélectionnée sur appel d'offres. NewAlpha AM est le gérant financier des cinq compartiments historiques : Performance Absolue (307 M€), Actions (200 M€ -liquidé le 31.12.2024), Actions II (320 M€), Europe (221 M€), et techs for good (150 M€). Latour Capital a été officiellement désigné le 17 octobre 2025 pour devenir le gestionnaire du compartiment Emergence Défense qui sera lancé en janvier 2026 avec un objectif minimum de 400 M€.

Par sa contribution active à l'essor des talents dans la gestion entrepreneuriale et à la mobilisation de capitaux institutionnels autour d'enjeux majeurs, Emergence est devenu un atout reconnu qui renforce l'attractivité de la place financière de Paris et son positionnement comme hub incontournable de la gestion d'actifs dans l'Union Européenne.  
<https://www.emergence-acceleration.com>